

41^e ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

14 au 18 octobre 2024



RÉSOLUTION COMMISSION SEC/N°002/10.2024/ADM

Objet : Formation sur l'accompagnement psychologique d'urgence

VU

la résolution SEC/R.1/10/23,

CONSIDÉRANT

- Qu'un dispositif de formation pour les Conseillers des Français de l'Étranger est en cours d'élaboration par la DFAE,
- Que lors de situation de crise (situations personnelles ou événement de masse), les postes consulaires, les Conseillers des Français de l'Étranger ainsi que les Consuls Honoraires sont les premiers à recevoir les appels des victimes,
- Que les Conseillers des Français de l'Étranger et les Consuls Honoraires ne sont pas formés à cette écoute,

- Qu'il existe des formations virtuelles dispensées par le Centre de Crise et de Soutien à l'attention des agents consulaires,

L'assemblée des Français de l'étranger

DEMANDE

- Que ces formations à distance soient proposées aux Conseillers de Français de l'Étranger ainsi qu'aux Consuls honoraires.

Résultats	Adoption en Commission	Adoption en plénière
UNANIMITE	X	X
Nombre de voix « pour »		
Nombre de voix « contre »		
Nombre d'abstentions		

RÉPONSE